

## LE PÉTROLE

CONSOMMATION DE LA PRODUCTION DE  
L'ALBERTA DANS L'EST DU PAYS

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné que le gouvernement canadien permet l'importation du pétrole brut, alors que l'Alberta ne produit que la moitié de ce que pourrait produire, l'honorable ministre a-t-il l'intention de prendre les mesures nécessaires en vue de remédier à cet état de choses?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, nos conversations avec les Américains visent à assurer un marché plus vaste pour le pétrole de l'Ouest, et si nos démarches s'avèrent fructueuses, il se peut que nous ayons un débouché encore meilleur pour le pétrole canadien.

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre.

Il nous dit que son ministère est en train de négocier en vue d'en arriver à de meilleures ententes commerciales avec les Américains, mais la question est de savoir si les consommateurs canadiens de pétrole brut pourront s'approvisionner en Alberta plutôt que de le faire dans le Sud des États-Unis, comme ils le font actuellement?

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, si l'on expédiait du pétrole de l'Alberta à la province de Québec, dans l'Est, il coûterait très cher. Au fait, il faudrait construire des pipelines à partir de l'Ouest, ce qui ne serait pas économique.

Actuellement, si le pétrole consommé dans l'Est est composé d'une quantité égale de pétrole canadien et étranger, cela constitue un bon marché pour le pétrole de l'Ouest. De plus, il est possible d'obtenir du pétrole à meilleur compte dans l'Est. A notre avis...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**L'hon. M. Greene:** ...il s'agit du meilleur mélange.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois interrompre l'honorable ministre. (Applaudissements)

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

BIAFRA—LA DEMANDE D'AIDE DE  
CANAIRELIEF

[Traduction]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il a pris une déci-

sion au sujet des demandes d'aide de Canairelief? Si je pose la question, c'est qu'il y a deux semaines aujourd'hui, nous avons discuté le problème à la Chambre et qu'il y a plus d'un mois, Canairelief a renouvelé sa demande d'assistance au gouvernement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, Canairelief a été informé que nous nous employons à l'heure actuelle à mettre en place un autre programme de secours aux Biafrais. Si ce projet ne peut être mis en application, nous reprendrons les discussions d'un projet de Canairelief.

**L'hon. M. Stanfield:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il indiquer à la Chambre quand le gouvernement consentira à revenir sur la demande de Canairelief? En d'autres termes, le premier ministre peut-il indiquer à la Chambre combien de temps à peu près il faudra au gouvernement pour rechercher une autre façon de procéder?

**Le très hon. M. Trudeau:** Ce que je sais, monsieur l'Orateur, c'est que mon cabinet a informé Canairelief il y a quelques jours que nous avons besoin de trois semaines de plus. Une partie de ces trois semaines est maintenant passée, c'est la prolongation que nous nous sommes donnée pour étudier cette solution de rechange qui possède l'incomparable avantage de permettre d'apporter des secours en plus grande quantité aux peuples du Nigéria et du Biafra.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le premier ministre voudra-t-il faire une déclaration à la Chambre, avant le congé de Noël, au sujet des secours soit pas l'intermédiaire de Canairelief soit par tout autre moyen que le gouvernement aura jugé satisfaisant?

**Le très hon. M. Trudeau:** S'il y a quelque chose de précis à signaler, monsieur l'Orateur, je serai très heureux de le faire.

## LES PÉNITENCIERS

LES NÉGOCIATIONS RELATIVES AUX  
TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du solliciteur général et du président du Conseil du Trésor, je voudrais poser une question sur la condition des gardes de pénitencier à Prince Albert, et j'imagine que la situation est la même ailleurs, qui m'informent qu'on leur a accordé une hausse de salaire ne devant pas dépasser 2 p. 100 au cours de l'année prochaine. Étant donné qu'ils ne peuvent porter le débat sur la place publique aux